

LE JOURNAL

Réalisé et imprimé par nos soins

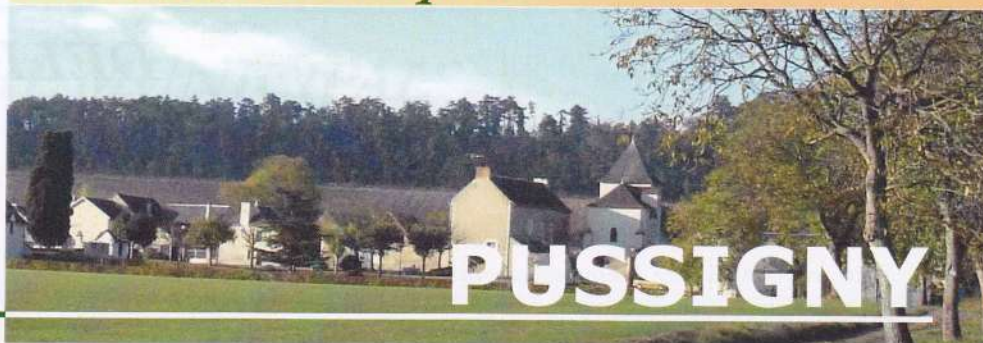


PUSSIGNY

J
A
N
V
I
E
R

2
0
0
9

mairie.pussigny@wanadoo.fr



Le mot du MAIRE

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Les délibérations	2
Cérémonie 8 Mai	5
L'ami de l'homme	6
SMICTOM	8
Les Pussifolies	10
Les Jardins de Pussigny	11
Comité des fêtes	12
Chez nos voisins	14
Concessions funéraires	15
Les numéros utiles	16

Madame, Monsieur,

Dans ce cinquième numéro de notre journal vous trouverez les informations habituelles concernant la vie associative, les services mis à votre disposition, les principales décisions municipales et bien d'autres articles encore.

La nouvelle équipe élue en mars 2008, s'est mise à l'ouvrage :

- la « piste » du Bois Rond est redevenue une vraie route !
- les ruines de la Robinière ne sont plus qu'un lointain souvenir ; la grange a bien meilleure allure avec ses portes et toiture neuves. Quant au réseau d'eaux pluviales il sera réaménagé en janvier 2009.
- la salle des fêtes a été rénovée : les portes et les fenêtres coté terrain ont été remplacées ; les rideaux également.
- une étude de faisabilité pour un lotissement est en cours.
- un projet d'entretien des routes sur plusieurs années est à l'étude.
- une convention avec « les jardins de Pussigny » a été signée pour l'année 2009 afin de permettre à cette association de se développer et d'assouvir sa passion.

La municipalité laisse une certaine liberté à ses membres et met à leur disposition une grande partie des parterres et des bacs à fleurs de la commune.

Nous leurs adressons nos vœux de réussite.

Malgré la crise économique qui ébranle le monde depuis quelques mois, le conseil municipal reste optimiste et vous souhaite une très bonne nouvelle année.

Il vous donne rendez-vous le **vendredi 9 janvier 2009 à 19h** à la salle des fêtes pour la traditionnelle présentation de ses vœux où nous espérons vous accueillir toujours plus nombreux et en souhaitant que les nouveaux Pussinois et Pussinoises honoreront de leur présence cette manifestation habituellement fort sympathique !

Dominique BRUNET

A NOS LECTEURS

- Cette année nous vous proposons une nouvelle présentation du journal, pour votre plaisir vous y trouverez toutes les activités de l'année passée avec plus de photos et de textes.

Bonne lecture

DÉLIBÉRATIONS

Séance du 5 Février 2008 :

- Subvention de 300 € à Planet Loisirs Section Centre de Loisirs
- Rétro-cession du Gîte (Communauté de Communes vers Commune)
- Soutien de l'Hôpital Clocheville

Séance du 26 Février :

- Participation Financière à l'Ecole Privée « Le Couvent » à hauteur de 50 € par enfant scolarisé dans cette école
- Subvention Comice Agricole à hauteur de 0.10 € par habitants
- Subvention CCAS de 800 €

Séance du 3 Mars :

- Approbation Compte Administratif 2007
 - Commune (Excédent de fonctionnement : 57 962.08 € ; Excédent d'investissement : 25 731.93 €)
 - Assainissement (Excédent de fonctionnement : 31 873.91 € ; Déficit d'investissement : 9 400.53 €)

Séance du 21 Mars :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire : Mme BRUNET Dominique avec 7 voix sur 11
- Détermination du nombre d'adjoints : 3
- Election du 1^{er} Adjoint : Mme FONTAINE Denise avec 7 voix sur 11
- Election du 2^{ème} Adjoint : M. DUBOIS Alain avec 7 voix sur 11
- Election du 3^{ème} Adjoint : Mme THOUVENIN Catherine avec 7 voix sur 11
- Fixation des indemnités :
 - Maire : 15% de l'indice 1015 (maximum 17%)
 - 1^{er} Adjoint : 6.6 % de l'indice 1015 (Maximum 6.6% pour les Adjoints)
 - 2nd et 3^{ème} Adjoints : 3.3% de l'indice 1015
- Election des membres des commissions et Syndicats

Séance du 27 Mars :

- Vote des taux des 4 taxe directes locales : augmentation de 3% de la TH, TFB, TFNB
 - A savoir : TH 8.18%
 - FB 12.47%
 - FNB 34.89%
 - TP 17.49%
- Concours du receveur municipal : attribution d'une indemnité de 30.49 € par an pour la confection de documents budgétaires et une indemnité à taux plein pour assurer ses prestations de conseil
- Subventions :
 - Comité des fêtes : 580 €
 - ACCA 75 €



DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril :

- Vote du Budget Primitif 2008
 - Commune (s'équilibrant en recettes et en dépenses : Fonctionnement 176 598 € et Investissement 91 742 €)
 - Assainissement (s'équilibrant en recettes et en dépenses : Fonctionnement 43 048 € et Investissement 35 321.53 €)
- Cotisation Mission Locale du Chinonais : 93.50 €
- Modification du Poste pour l'Adjoint Technique à sa demande : 17h30/35^{ème}
- Terrain « La Robinière » : Vente à M. DEFORGES Joël pour la somme de 600 €, afin de lui donner l'opportunité de faire un assainissement individuel aux normes
- Transformation du Gîte en location annuelle : Loyer 350 €

Séance du 21 Mai :

- Délégués CCAS : ARNAULT Sandra, THOUVENIN Catherine, WEISE Nadège, FONTAINE Jean-Paul
- Proposition de noms pour la commission communale des Impôts
- Demande de Subvention auprès du Conseil Général pour les travaux à l'Eglise (Réfection du clocher)
- Achat de bancs et poubelle
- Autorisation donnée aux « Jardins de PUSSIGNY » de fleurir les bacs devant l'Eglise et la « Croix » de la Guérivière

Séance du 25 Juin :

- Travaux de la grange à la Robinière :
 - Acceptation du devis de AUDIGUET pour le remplacement de la porte pour la somme de 1 142.18 € TTC.
- Révision du Loyer 5, Rue de la Mairie qui n'a pas été révisé depuis 1996. Le Conseil décide d'appliquer l'augmentation légale connue en juillet à compter de septembre 2008
- Rapport d'enquête publique LGV : Rejet
- Création d'un poste d'adjoint technique (suite à la démission de M. BOUTET) pour une durée hebdomadaire de 17h30/35^{ème}, pour une durée de 3 mois

Séance du 22 Juillet :

- Travaux Salle des Fêtes :
 - Acceptation du devis de AUDIGUET pour le remplacement des menuiseries pour un montant de 7 696.26 € TTC
 - Acceptation du devis de SODICLAIR pour le remplacement des rideaux pour un montant de 1 672.40 € TTC

Séance du 9 Septembre :

- Approbation rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du Chinonais
 - Approbation rapport annuel 2006 et 2007 sur le prix et la qualité l'eau par le SIAEP de la Source de la Crosse
 - Constitution d'un groupe de travail préalable à la constitution de commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier dans le cadre de la Ligne à Grande Vitesse –SEA
- Mme BRUNET Dominique, Maire - M. GOURBILLON Jean-François, Conseiller Municipal
M. CHARBONNEAU Marcel, Propriétaire foncier non bâtis - M. ELIOT Jean-Jacques, Propriétaire foncier non bâtis



La Caudière

SUITE

- Voirie 2008 – « Route du Bois Rond »
 - Acceptation devis GFTP pour un montant de 16 397.55 € HT (19 611.47 € TTC)
 - Acceptation devis BLANC pour un montant de 1 600 € HT (1 913.60 € TTC)
- Nomination stagiaire M. MAUDUIT James, Adjoint Technique de 2^{ème} Classe, pour une durée hebdomadaire de 17h30

Séance du 13 octobre :

- Adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte de Pays
- Révision des statuts de la Communauté de Communes
- Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes pour le remplacement des menuiseries et des rideaux de la salle des fêtes
- Avis favorable sur l'enquête publique du CIVAUX
- Classement dans la voirie communale :
 - Route du Petit Bois Simon (CR n°13)
 - Route de la Robinière (CR n°7 et 8)
 - Route de la Gapillère (CR n°6)
 - Route de Doux (CR n°1)
 - Rue des Bas Jardins : de la RD n°18 jusqu'au n°12, Rue des Bas Jardins (CR n°22)
 - Route de la Chasseigne (CR n°2)
 - Route des Gapiaux (CR n°3 mitoyen avec la Commune de Marigny Marmande)
- Acceptation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage par la DDE de Chinon pour une étude de faisabilité d'un lotissement communal

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Par M. MURET - percepteur de Ste Maure en 2007-2008 (remplacé depuis septembre 08 par M. FOURMY)

(Les comparaisons de moyenne départementale sont réalisées sur les mêmes strates démographiques que notre commune)

• Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent à 93 128 € soit 498 € par habitant contre 542 € de moyenne départementale.

Les principales dépenses :

Charges de personnels : 41 812 € soit 224 € par habitant contre 214 € de moyenne départementale

Achat et charge externes : 19 025 € soit 102 € par habitant contre 160 € de moyenne départementale

Charges financières : 3 612 € soit 19 € par habitant contre 22 € de moyenne départementale

• Les recettes réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent à 117 005 € soit 626 € par habitant contre 723 € de moyenne départementale.

Les principales recettes :

Les impôts locaux : 61 164 €

La dotation globale de fonctionnement : 29 435 €

Attribution de péréquation et de compensation : 4 099 €

• Les dépenses d'équipement s'élèvent à 64 624 €

Les principales dépenses sont la voirie 31 048 € et l'enfouissement des réseaux 18 940 €

• L'endettement au 31 décembre 2007

L'encours de la dette s'établit à 88 370,71 € soit 473 € par habitant contre 607 € de moyenne départementale

Le bourg



RENCONTRE DU 8 MAI

Chaque année le 8 Mai, vers 11 h 30 les habitants de Pussigny se rassemblent sur la place du village pour suivre le drapeau jusqu'au monument aux morts.



Une gerbe de fleurs y est déposée en souvenir de nos soldats tombés sur les champs de bataille.

Madame le Maire fait la lecture du discours d'état, suivi d'une minute de silence ou chacun se recueille.

Conviés au vin d'honneur, nous nous dirigeons vers la salle des fêtes.



Le 8 Mai est aussi la date choisie pour le banquet des aînés.

Le beau temps est de la partie, ce qui permet de se retrouver sur le terrain engazonné à l'ombre des parasols. Diverses boissons et biscuits nous sont offerts avec le sourire.

Bien assis dans nos fauteuils, le temps passe agréablement. Les conversations fusent de tous côtés, chacun y va de sa petite histoire, d'un souvenir personnel. Arrive quand même le moment où notre estomac nous attire vers cette salle où sont joliment dressées six tables de six personnes et une de quatre qui permettra à ses occupants encore plus d'intimité.



Tout le monde se connaît, donc l'installation est rapide.

Madame Dominique Brunet Maire, souhaite la bienvenue et un bon appétit à tous, et accueille plus particulièrement les nouveaux habitants à ce rassemblement.

Un excellent repas, servi par un traiteur de la région nous est offert par la municipalité.



Les langues se délient entre plats et vins savoureux ; si bien qu'il est parfois difficile d'obtenir le silence nécessaire pour que nos chanteuses et chanteurs égayent cette rencontre en poussant leur refrain fétiche.

En cette fin d'après-midi chacun se quitte en se disant à l'année prochaine.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à cette journée réussie.

Cette commémoration du 8 Mai me rappelle de très bons souvenirs



Rédaction hors conseil

BOITE À IDÉES

Vous le voyez le Conseil regorge de projets, tous aussi intéressants les uns que les autres, mais vous avez sans doute vous aussi des idées pour votre commune. C'est pourquoi vous trouverez à la mairie en 2009 une **BOITE A IDEES**.

Vous pourrez y déposer toutes suggestions vous tenant à cœur, anonymement ou non. Elle sera à votre disposition pour la première fois à la cérémonie des vœux. N'hésitez pas à y glisser vos attentes.

Cette boîte sera ouverte à chaque réunion du conseil.



La Guérivière



Tous les jours comme tous ceux qui nous ont précédés, à toutes les époques et toutes les civilisations, nous nous servons d'un couteau, presque sans y penser.

Pourtant, à y réfléchir, c'est le seul objet que nous ait légué notre ancêtre préhistorique et que nous continuons à utiliser. Le couteau est devenu cet inséparable outil multi usage qui nous sert aussi bien à préparer nos aliments, à manger, qu'à couper un bâton, tailler un crayon, trancher un lien. Le plus fascinant est de découvrir l'infinité de variations imaginées sur le thème de la lame et du manche. Variations de formes, de tailles, de matériaux, de systèmes d'ouverture. Au fil du temps, les couteliers s'en sont donné à cœur joie.

« Gérard MASSE fait parti de ceux là et son imagination est sans limite... »



Avec un gabarit, Gérard commence par tracer la forme du couteau sur le barreau. L'assemblage peut débuter.

Arrivés à Pussigny en 2007 Marie Claude et Gérard pensaient y couler une retraite bien méritée, mais c'était sans compter la renommée des couteaux M G. C'est avec ces initiales gravées sur chaque lame que le petit atelier s'est imposé sur le marché. La passion et le professionnalisme de Gérard reconnu par les plus grands armuriers, l'oblige pratiquement à se remettre au travail aujourd'hui puisque les commandes arrivent jusqu'à Pussigny. C'est avec un certain plaisir avoue t-il qu'il a dû se rééquiper d'un matériel plus léger lui permettant d'exercer tout son talent. Mais laissons le expliquer les secrets d'un couteau. »



Schématiquement le couteau se compose de 3 parties principales ; la lame, le manche et le système d'assemblage de ces deux éléments. Les couteaux les plus simples sont les couteaux à lame fixe ou couteaux droits, les couteaux pliants possèdent toujours une articulation lame- poignée dont la réalisation doit être soignée. La plupart des pliants sont équipés d'un dispositif de blocage de la lame soit manuel, soit automatique par ressort.

LE COUTEAU

La qualité et la valeur d'un couteau résultent donc de la jonction de tous ces éléments : qualité des matériaux choisis, qualité du forgeage de la lame, qualité de l'usinage et de l'assemblage. Les lames sont soit en acier inoxydable : Z 90 CDV 18 – 12 C 27 ou ATS 34 à haute teneur en carbone pour privilégier le pouvoir tranchant ; soit à la limite de l'inoxidabilité : Z 160 CDV 12. Les gardes et les pommeaux sont en laiton, en inox ou en maillechort (cuivre - zinc - étain).

Les couteaux pliants sont montés sur platine en acier inoxydable. Les lames subissent la trempe et reviennent sous vide (montée en température à 1060° avec un refroidissement brusque à l'air ambiant puis chauffé à nouveau à 250° pendant 1 heure et un refroidissement lent) pour éviter la décarburation et obtenir la qualité de traitement recommandée par le fabricant de l'acier. La dureté de chaque lame est contrôlée et se situe, selon les aciers entre 56 à 59 HRC (échelle de dureté Rockwell).



La Chasseigne



LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME



L'affûtage est réalisé en vue d'obtenir un pouvoir de coupe durable, le morfil est supprimé par un polissage final. Les poignées sont en bois naturel, commun ou précieux, en corne blonde ou noire, bois de cerf ou ivoire de mammouth.



Les tranchants sont réalisés par enlèvement de matière (appelé l'émou-ture) avec un polissage jusqu'à l'ob-tention d'un poli miroir pour l'esthé-tique et pour améliorer la résistance à l'oxydation. Les montages sont à soies vissées ou rivées ou a plate se-melle et les pliants sont à blocage de lame à cran intérieur.

« Voilà après de nombreuses heures à limer à assembler, à polir, le couteau est prêt il ne reste plus qu'à lui fournir un bel habit puisque chaque couteau est proposé avec un étui soit de poche, soit de ceinture, cousu main façon sellier en cuir gras pour les couteaux droits ou autruche, galuchat, croco pour les pliants et là c'est à Marie Claude d'entrer en action. Les étuis, les peaux c'est son domaine ».



Aujourd'hui, Gérard et sa femme n'ont plus leur boutique, mais si vous êtes curieux de découvrir ce métier, ils vous accueilleront avec plaisir et seront en mesure de satisfaire un coup de foudre à un prix raisonnable, tout en sachant que les matières utilisées sont nobles et que chaque pièce est unique.



Rédaction hors conseil

ASSOCIATION DE CHASSE



L'association est heureuse d'accueillir ses membres sur la commune de Pussigny pour partager sa passion. A ce propos nous remercions la Municipalité de l'aide qu'elle nous apporte ainsi que les propriétaires de cette belle commune. Le projet LGV continu à susciter un certain intérêt. Nous souhaitons que des mesures de bon sens soient prises au moment opportun afin de préserver petit et gros gibier.

Dans ces moments tourmentés par l'actualité, le bureau et les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année à tous.



Le Bois Rond

SMICTOM

Coût de traitement :

1 tonne de ces déchets
triés revient à

42,53 €

1 tonne de ces déchets
non triés revient à

184,30 €

**Bien trier,
c'est bien
recycler !**

Le 27 septembre 2008, une journée « portes ouvertes » étaient organisée au centre de tri de Chinon. Visite très intéressante à plus d'un titre. Dans un premier temps nos sacs jaunes collectés par les camions arrivent sous un hangar, ils sont ouverts à la main. (en attendant une future mécanisation de cette opération)



Nos déchets arrivent sur un tapis roulant où il sont triés par huit personnes selon le type de produit (bouteilles d'eau, d'huile, briques cartonnées, flacons de produits de toilette, canettes etc. les boîtes de conserve ferreuses sont elles happées par un gros aimant). Après transformation tous ces déchets finiront par avoir une deuxième vie.



Quelques exemples :

- les briques de lait et jus de fruits deviendront essuie-tout ou papier toilette,
- les bouteilles d'eau se retrouveront dans les magasins sous forme de vêtements

polaires ou de couettes

- les canettes de soda en un VTT (environ 680 canettes seront nécessaires)

- les bidons de plastique opaque seront transformés en gaines électrique, tuyaux PVC ou mobiliers urbains etc.



Le point noir de cette organisation est que 18% des déchets de ces sacs ne devraient pas s'y trouver.

Afin d'éviter un traitement supplémentaire et coûteux merci à tous de respecter les consignes du SMICTOM



Une visite de cette unité à le mérite de faire comprendre l'utilité du tri. Sachez que vos élus peuvent organiser des visites de groupe pour 10 à 15 personnes.

Si vous le souhaitez adresser vous à la mairie.

*La Vienne
et ses reflets*



QUE SONT-ILS DEVENUS...



Cette photo prend un sens bien particulier sachant que c'est le cliché des derniers écoliers de Pussigny.

C'est par un courrier du 1^{er} septembre 1974 que la commune reçoit la confirmation de la fermeture définitive de son école à effet au 13 septembre 1974.

Le conseil municipal de l'époque entérine cette décision le 8 novembre de la même année.

Bien sur ces enfants ont habité notre commune. Mais qui saurait mettre un nom sur chacun de ces visages ?

Aidez-nous !!!



Comme chaque année nous renouvelons notre appel. Cherchez dans vos armoires, confiez-nous ces témoignages du temps passé (d'une fête, réunion, cérémonie, travail à la ferme) ainsi chacun en profitera

Tous documents prêtés seront restitués en état

UN DÉPART, UNE ARRIVÉE

Le 12 janvier 2008 la population de Pussigny était conviée autour d'un buffet pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Nous en avons profité pour rendre hommage à Joël qui pendant 22 ans a tenu le poste d'employé communal mais qui entendait bien profiter de la retraite.

Voici son successeur :

James Mauduit, 52 ans titulaire du poste a mi temps depuis le 1^{er} octobre 2008.

Beaucoup d'entre vous le connaît déjà ; il sera parmi nous le 9 janvier, date des vœux de la municipalité, nous pourrons ainsi faire plus ample connaissance !

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



Sauvage

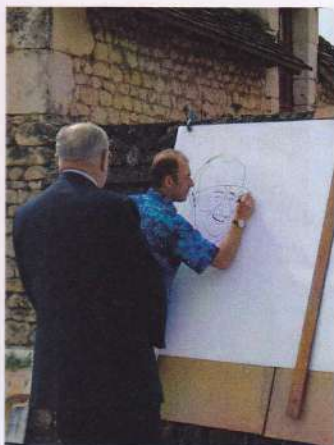
LES PUSSIFOLIES

« peintres et artisans dans la rue »



Le superbe buc installé au carrefour de la route du Bois Rond à été réalisé par J François MOREAU lors de la 2^{ème} édition des « peintres et artisans » organisée par les Pussifolies le 10 mai 2008.

Cette année, aux peintres traditionnels se sont ajoutés des « fresquistes » ou peintres de « grand format » et le caricaturiste DOUMÉ.



Des artistes de talent, tous de la région, sont venus faire la démonstration de leur savoir faire : potier, céramiste, coutelier, verrier...également plombier et électricien pour les énergies renouvelables ainsi que des agriculteurs de la commune et leurs produits biologiques.



La version 2009 verra se développer les tableaux « grand format » ; Pussigny, la plus petite commune du canton de St Maure deviendrait la capitale du grand format ! Pourquoi pas ?



Le « bistrot » a également accueilli en février 2 artistes locaux : le peintre H BURIN et le sculpteur NELO.



En octobre, c'est la Communauté de Communes qui a investi le lieu en proposant un spectacle consacré à Joséphine Baker. Coup de chapeau aux artistes pour cette merveilleuse soirée et à J BAKER pour sa vie et son action hors du commun !



**RENDEZ-VOUS POUR LA PROCHAINE
EDITION LE 14 JUIN 2009**

*Le petit
Bois Simon*





Nous avons la chance à Pussigny d'avoir deux grandes rivières (dites de 2^{ème} catégorie) La Creuse et la Vienne.

Savez-vous que pour la modique somme de 2 euros, si vous avez moins de 12 ans, vous avez accès à toutes les sortes de pêches, de l'ablette au silure. Vous pouvez pêcher la carpe, pêcher au coup, au lancer, à la mouche et même poser jusqu'à 4 cannes en bord de rivière.

Alors n'hésitez pas, à toute époque même l'hiver, accompagné d'un adulte vous

pourrez passer un bon moment au bord de l'eau.

Et en fin de journée, si vos prises sont trop petites ou pas assez conséquentes pour satisfaire la famille, remettez les à l'eau à condition qu'elles soient vivantes bien sûr et ainsi vous aurez la joie de les reprendre un peu plus tard.

Une dernière chose après une telle journée remplie de calme et de plaisir, laissez la nature intacte pensez à emmener tous vos déchets. A bientôt au fil de l'eau

Si vous avez besoins de renseignements, il y a d'éminents spécialistes sur la commune que chacun connaît.

LA PÊCHE c'est aussi pour les jeunes



LES JARDINS DE PUSSIGNY une idée, un village

Pierre, Jean-François, Valérie, Jocelyne, Jean-Jacques, Michel

Ils ont tous dit oui, je n'y croyais pas car c'est vrai que c'est un projet laborieux, mais pourquoi ne pas lancer le défi ! Avec de la volonté et du courage, on peut réaliser ses rêves ...

Après maintes difficultés, à ce jour, l'association est bien lancée et prête à créer de belles choses pour le plaisir de tous. Nous nous donnons au moins cinq ans pour finaliser ce projet. D'autres personnes se sont intégrées dans l'équipe pour s'investir dans leur secteur :

Marcel, Jocelyne, Serge, Michel, Sandrine, Sandra, Franck, Nathalie, Emmanuelle

Parmi nos autres projets :

Animer des ateliers de cuisine afin de promouvoir l'art culinaire dans un profond respect des traditions.

Animer aussi des ateliers de décoration, qui vont de pair avec tout ce qui touche au jardin.

Tout ceci pour vivre en harmonie dans un charmant petit village fleuri de toutes parts.

La présidente Maryse Lamirault



L'idée a germé début 2006, pourquoi ne pas créer une association pour fleurir la commune !... Les mois ont défilé et l'idée s'est envolée.

Nous sommes en 2007 : après de longues réflexions, on se lance dans l'aventure.

Pussigny est tellement charmant qu'il mérite d'être l'un des plus beaux villages de la région. Le plus difficile a été de trouver des partenaires avec qui ce projet pouvait se concrétiser. J'ai choisi ces personnes parce qu'elles sont du pays et comme moi elles aiment leur village :



Château d'eau

LE COMITÉ DES FÊTES :



Le bureau année 2009

Sandra Arnault :
Présidente

Serge Wélitz :
Vice-Président

Jocelyne Wélitz :
Secrétaire

Michel Blanchard :
Secrétaire adjoint

Maryse Lamirault :
Trésorière

Jean-Jacques Eliot :
Trésorier adjoint

Denise Fontaine, Valérie
Gourbillon, Franck Arnault

Depuis 2 ans maintenant, nous organisons régulièrement des fêtes afin de créer une animation dans le village : nous avons atteint notre objectif qui était de faire participer les villageois afin de se rencontrer et de partager des moments conviviaux.

Nous sommes fiers du résultat car nous avons réussi à toucher une bonne partie du village en alternant des manifestations pour tous âges et goûts variés.

La galette : une trentaine de personnes présentes ont pu déguster notre traditionnelle galette tout en jouant à des jeux divers : belote, scrabble...



Le concours de belote : peu de personnes pour ce 1^{er} concours ; peut-être parce que la salle des fêtes est trop petite pour cette manifestation.

La fête pour Pâques : une quinzaine d'enfants ont participé à cette chasse aux trésors ; des jeux divers ont été proposés : la course en sac, le chamboule-tout, la courses aux œufs. Les enfants ont passé une belle journée tout en s'amusant.



La brocante : encore une belle réussite pour notre deuxième brocante qui a attiré environ 75 exposants ; bonne participation du village et des alentours, sans compter des personnes venues de très loin. Encore une fois, les majorettes d'Azay-le-Rideau nous ont fait une belle prestation...



La fête des Mères : une trentaine de personnes sont venues à cette manifestation. Pour l'occasion, les mamans ont reçu une rose éternelle au crochet, de la part du Comité des Fêtes.

Le concours de pétanque : Ce premier concours a eu un réel succès en attirant 72 joueurs, sans compter les visiteurs qui attendaient patiemment les résultats et la remise des lots ; peu de personnes de Pusigny mais le club des Ormes est venu en force avec d'autres boulistes des communes avoisinantes. Pour l'occasion, nous pouvons remercier vivement M. et Mme Païssa pour leur aide précieuse.



La Robinière



TOUJOURS EN ACTION !

L'accueil des voitures anciennes : nous avons eu l'occasion de recevoir les membres de l'association Rétro mécanique Sud Touraine du Grand-Pressigny et de leur offrir un rafraîchissement durant cette halte ; c'est avec plaisir qu'ils ont défilé dans le village, avec leurs voitures de collection, avant de repartir en escapade « sur les pas du Cardinal... »



Le repas en plein air : 200 participants ont dégusté nos produits régionaux ainsi que les jambons qui rôtissaient depuis l'aube ; une très belle journée malgré la chaleur et l'intervention des pompiers à deux reprises pour des malaises divers...



La randonnée pédestre et vtt : trois circuits de 8, 13 et 22 km étaient prévus avec un premier ravitaillement au Calvaire de Doux et un second à Grouet pour rafraîchir nos participants ; lors de cette journée nuageuse mais agréable, 22 randonneurs et 4 vététistes ont sillonné nos plaines et plateaux pour terminer à la ferme du Bois Rond afin de déguster les

délicieux fromages de chèvre ; une visite détaillée des animaux et leur provenance a été dirigée par M. Guillet ; nous les remercions pour leur accueil chaleureux.



La soirée automnale : les villageois étaient au rendez-vous afin de déguster « la joue de bœuf au vin de Chinon », préparée par notre traiteur Gar'gamelle de Marigny-Marmande ; pour l'occasion, le tirage au sort d'une tombola gratuite a permis de gagner une vingtaine de lots, afin de remercier les habitants de leur participation à nos fêtes.

L'arbre de Noël : quel plaisir de voir tous ces enfants aux yeux émerveillés devant Pascaline, ses tours de magie et ses histoires qui ont captivé l'attention de tous. L'après-midi s'est terminée avec l'arrivée du père Noël chargé de friandises. Un généreux goûter a été servi en fin de journée.



Remerciements

Nous remercions la Municipalité qui met à notre disposition les locaux et terrains du domaine public pour nos manifestations et qui nous octroie une subvention utilisée pour l'arbre de Noël.

Nos remerciements vont également aux bénévoles qui nous aident car leur soutien est important et aux propriétaires qui nous prêtent leurs terrains privés pour le bon déroulement de nos fêtes.



Projets pour 2009 :

un calendrier vous sera remis en début d'année afin de ne pas oublier nos manifestations, et nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux à nous prouver votre enthousiasme...



Vaugault

CHEZ NOS VOISINS

À Ports sur Vienne



Se balader à pied d'Antogny à Marcilly, sans emprunter les routes goudronnées, sera bientôt possible.

Ce projet de sentiers de randonnée, mené par la Communauté de Communes, devrait aboutir prochainement ; il a permis de sauver d'une mort certaine cette charmante loge de vigne sur la commune de Ports. Elle sera bien utile aux randonneurs surpris par le mauvais temps !



*Chemin de la
rivière*



À Maillé

Si le village de Maillé est resté dans l'oubli de longues années durant, c'est bien terminé !

La venue du Président de la République le 25 août et celle du Prince Albert II de Monaco le 3 novembre ont comblé les attentes des rescapés et de leur famille, le massacre de Maillé reste un souvenir très douloureux mais il est reconnu.



et le Prince Albert celle des époux Hale, bienfaiteurs du village.



Le Président a honoré la mémoire des disparus



Les époux Hale

À Marcilly

L'augmentation constante des effectifs du R.P.I.(Regroupement Pédagogique Intercommunal qui rassemble cinq communes : Maillé, Marcilly, Nouâtre, Ports et Pussigny) a nécessité la construction d'une nouvelle classe et l'agrandissement de la cantine.

Merci à la municipalité de Marcilly qui a réussi à rendre ces structures fonctionnelles et accueillantes .



Aller à l'école
est presque devenu un plaisir !

ETAT CIVIL

MARIAGE : néant

DÉCÈS : néant

NAISSANCES

Angèle BOURGEOIS née le 21 février 2008
Kailya BOUTET-VEUILLET née le 15 mai 2008
Justine CADET née le 13 juin 2008



Les nouveaux habitants de PUSSIGNY

BIENVENUE À

M. Mme BRUNET François
Mlle DANIAU Lucie et M. HURE Ghislain
M. Mme JADEAU Bruno
M. MARQUIS Jean-Claude

M. Mme MIGNOT Claude
M. PONTLEVOY Jérôme
Mlle PROUTEAU Isabelle
M. ROSSARD Laurent

Reprise des concessions funéraires

Les concessions funéraires dont le terme est échu et pour lesquelles les concessionnaires ou ayant droit n'ont pas assuré le renouvellement, sont reprises après un délai de deux ans révolus ; mais 5 ans après la dernière inhumation. Un inventaire des concessions sera dressé en 2009.

Cette année, seront reprises les concessions de 30 ans acquises est 1976 et de 50 ans acquises en 1956.

Par ailleurs une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon sera mise en oeuvre. Une liste des concessions concernées sera disponible en cours d'année à la mairie.

Si vous avez des informations ou des doutes sur les sépultures de vos familles, vous êtes invité à vous rendre à la mairie dans les meilleurs délais. Les arrêtés municipaux concernant cette mise à jour seront affichés au cimetière et en mairie.

D'autre part la commune envisage l'installation d'un columbarium afin de répondre aux demandes de plus en plus fréquentes. L'étude de ce projet demandera un peu de temps.

REMERCIEMENTS



Le Conseil Municipal tient à remercier tout particulièrement les personnes hors conseil qui ont participé à la réalisation de ce journal. Quel que soit le domaine, rédaction d'article, mise en page ou correction, la tâche est tout aussi difficile.

Vous avez quelques mois pour vous exercer pour le prochain numéro.

A vos plumes Merci d'avance.



*Chemin de
Longeville*

Les numéros utiles

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
SAMU 15
EDF
 Accueil 0810 837 837
 Dépannage 0810 333 637

EAU
SIAEP La CROSSE 02 47 59 74 98

MAIRIE 02 47 65 01 02
 Horaire d'ouverture
 Lundi 15h à 17h30
 Mardi 14h à 17h30
 Vendredi 9h à 12h

CULTE messe à 9h45
 2^{ème} dimanche de chaque mois



POSTE

Les Ormes 05 49 85 61 20
 Horaire d'ouverture
 Lundi 14h à 16h
 Mardi, mercredi et vendredi
 9h30 à 12h30 14h à 16h
 Jeudi 9h30 à 12h30
 Samedi 10h à 12h30

MEDECINS

ARQUEZ - La Celle 02 47 65 00 34
 POUJOL - Les Ormes 05 49 85 61 09
 BOURDEAUX - Nouâtre 02 47 65 20 27
 KLING - Nouâtre 02 47 65 27 32

PHARMACIES

LE TROADEC - La Celle 02 47 65 03 98
 MILLET - Nouâtre 02 47 65 20 28
 GODARD - Les Ormes 05 43 85 60 66

KINESITHERAPEUTE

THION - Nouâtre 02 47 65 23 79

AMBULANCE

JARNOT - Marigny 02 47 58 31 13



INFIRMIERES

Nouâtre 02 47 65 22 50

GENDARMERIE

Ste Maure 17 ou 02 47 72 35 60

DDE Chinon 02 47 93 65 55

TRESORIE Ste Maure 02 47 65 42 15

ASSAD Ste Maure 02 47 65 61 89

DECHETTERIE

Ports sur Vienne

Horaire d'ouverture

Lundi 14h à 19 h

Mercredi 8h à 12h

Samedi 8h à 12h

Noyant de Touraine 02 47 65 88 27

Collecte des ordures vendredi 13h30



Les commerçants itinérants

Pizza Tel : 06 84 21 87 52

« La pause croustille » de 17h30 à 21h

Mercredi soir à Pussigny

Boulangier

M. NAULEAU jeudi, samedi, dimanche

M. PERRAULT tous les jours sauf jeudi

Boucher

M. BARON samedi

Les entreprises installées sur la commune

M. BRUNET taille de pierre - maçonnerie

Site : www.brunet.p.site.voilà.fr

M. PELE travaux agricoles



Le bourg





Assad
Sainte Maure de Touraine

Aide, soins et services à domicile

Depuis sa création, le 27 avril 1977, l'A.S.S.A.D. s'emploie à aider les personnes âgées qui font le choix de vivre à leur domicile jusqu'au bout de la vie. En 2007, 94 aides à domicile ont permis à 491 personnes de rester vivre chez elles.

L'A.S.S.A.D. de Sainte Maure de Touraine se porte bien et à une gestion saine et équilibrée. Son Assemblée Générale du 5 juin 2008 l'a démontré.

Après 14 années de service auprès de l'A.S.S.A.D., Madame Monique ALIZON a souhaité arrêter son activité professionnelle. Madame Sandrine RABATE l'a remplacée au poste de Responsable d'entité.

NOTRE VOCATION : FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Accompagner et soutenir les personnes dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne, dans les actes essentiels, dans les activités sociales et relationnelles.

Les aides à domicile suivent des formations afin de répondre au mieux aux besoins des personnes aidées.

AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE

Assurer l'entretien courant du logement (ménage, vaisselle, vitres...), Faire les courses, Préparer les repas, Laver, repasser le linge, Réaliser quelques petits travaux de couture.

AIDE AUX ACTES ESSENTIELS, AIDE A LA PERSONNE

(hygiène et confort corporel, à l'exclusion de soins) : Aider à la toilette, Aider à l'habillage et/ou au déshabillage, Aider dans les transferts : mise au fauteuil, aide au lever, au coucher, Aider à la prise des repas, Etre attentif à la prise des médicaments (dans le cadre des textes en vigueur).

ACTIVITES SOCIALES ET RELATIONNELLES

- Réaliser ou aider à effectuer les démarches administratives courantes (ex : courrier...)
- Accompagner dans les petits déplacements (courses, visites médicales, promenades...)

Notre structure bénéficiant de l'agrément qualité, les interventions à domicile ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur de la moitié des sommes engagées au cours de l'année civile selon la législation en vigueur, peuvent être soutenues par des organismes financeurs (Caisses de Retraite, Conseil Général, ...).

Notre association est reconnue d'utilité publique par décret du 13-11-1996.

Renseignements :

A.S.S.A.D.

Association de Services et de Soins à Domicile
32 avenue du Général de Gaulle
37800 SAINTE MAURE DE TOURAIN
Tél : 02 47 65 61 89 - Fax : 02 47 65 41 60
Mail : assad.stemaure@wanadoo.fr



Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.

